

OMBRE HAIR

sur modèles



Maîtrisez toutes les techniques qui feront de vous le coloriste du moment !

✓ 8 avril à NIORT
✓ 13 mai à NANTES

CUT AND STYLING



L'art de personnaliser vos coupes sur le principe d'1 coupe = 3 coiffages !

✓ 24 juin à NANTES

CREATIVE CUT



Développez votre créativité en coupe : 1 journée pour s'approcher de l'excellence !

✓ 17 juin à NIORT

INSCRIPTION

RAPIDE

02 85 52 69 55
laurie@hairbusiness.fr

LES SECRETS DES BLONDS FROIDS

sur modèles



Maîtrisez les blonds froids : les nouveaux "must have" !

✓ 27 mai à NIORT

WEDDING HAIR



Réinventez vos classiques, des coiffures pour une mariée dans l'air du temps

✓ 1^{er} avril à NIORT
✓ 29 avril au MANS
✓ 20 mai à NIORT

100% MEN

sur modèles



Révélez le caractère de chaque homme au travers d'une coupe inspirée du style Américain

✓ 13 mai à NIORT
✓ 4 juin à NANTES

SPÉCIAL BLOND

sur modèles



Revisitez vos méthodes et réalisez des blonds uniques

✓ 29 avril à NANTES



Établissez **dès à présent** votre plan de formation pour 2019

- > Optimisez vos cotisations AGEFOS
- > Augmentez les compétences de vos salariés
- > Répondez à vos obligations sociales

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Salarié
74€^{HT}
stage 1 jour

Artisan
39€^{HT}
stage 1 jour

Prix du stage	249€ HT 298,80€ TTC
Coût du stage / salarié* après financement des AGEFOS	74€ HT 88,80€ TTC
Coût du stage / artisan* après financement du FAFCEA 210€ pour un jour et 420€ pour 2 jours	39€ HT

*participation indicative sous réserve du financement par AGEFOS et FAFCEA

Vous côtisez de manière obligatoire tous les ans à un organisme de formation (Agefos...) vous auriez tort de ne pas profiter du fond de financement disponible pour vous former ! (cf conditions et modalités dans la limite des fonds disponibles)

BON À SAVOIR : Les jeunes en Contrat de Professionnalisation tout comme les autres salariés en CDI, CDD, en CUI, ... bénéficient d'actions relevant du plan de formation de l'entreprise qui les emploie. Par conséquent, les jeunes en Contrat de Professionnalisation bénéficient légalement des dispositions applicables à l'ensemble des salariés de l'entreprise et peuvent réaliser des formations éligibles à une prise en charge Agefos au titre du plan de formation.

Les chefs d'entreprise peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation continue sous réserve d'avoir opté pour le régime réel (micro-entreprise et auto-entrepreneur en sont exclus).



HAIRACADÉMIE
S'OCUPE DE TOUT
NOUS SIMPLIFIONS VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES ET GÉRONS
VOS DOSSIERS DE FINANCEMENT.



SUIVEZ-NOUS SUR  ET 
ET NOTRE SITE www.hairacademie.fr